



Avis de convocation à l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts du Fonds Desjardins Obligations mondiales indexées à l'inflation

Date et lieu de l'assemblée :

Quand : Le mercredi 12 juin 2019
9 :30 (heure de Montréal)

Où : Hôtel Marriott Courtyard Montréal, Salle Jean-Béliveau A
380, René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)

Les questions qui feront l'objet d'un vote lors de l'assemblée figurent ci-dessous :

- Modifier l'objectif de placement du Fonds Desjardins Obligations mondiales indexées à l'inflation (le « Fonds ») et approuver les autres mesures qui peuvent être nécessaires ou souhaitables pour donner effet à la résolution. Les changements proposés à l'objectif de placement du Fonds ont pour but d'augmenter la diversification du portefeuille du Fonds en investissant dans des titres à revenu fixe d'un plus grand nombre de secteurs que le portefeuille actuel tout en maintenant la bonne qualité des titres détenus. Vous trouverez plus d'information concernant cette modification à la page 1 de la circulaire de sollicitation de procuration.
- Examiner toute autre question qui peut être valablement soumise à l'assemblée.

Procédure de disponibilité des documents liés aux procurations

Desjardins Société de placement inc., le gestionnaire du Fonds Desjardins Obligations mondiales indexées à l'inflation, a obtenu une dispense pour pouvoir recourir à une procédure de notification et d'accès afin de diminuer le volume de papier que représentent les documents transmis aux fins d'une assemblée. Le présent avis vise à vous informer que les documents liés aux procurations en vue de l'assemblée des porteurs de titres susmentionnée sont disponibles sur Internet ou peuvent vous être communiqués. La présente communication vous fournit uniquement une vue d'ensemble des documents liés aux procurations qui sont à votre disposition. Nous vous rappelons que vous devez prendre connaissance de tous les renseignements importants qui figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations et les autres documents liés aux procurations avant de voter.

Pour de plus amples renseignements concernant la procédure de notification et d'accès, veuillez nous contacter, durant les heures normales de bureau, au 514 286-3499 (pour la région de Montréal), ou au numéro sans frais 1 866 666-1280, si vous êtes à l'extérieur de Montréal.

La circulaire de sollicitation de procurations et les autres documents pertinents sont disponibles à :

www.fondsdesjardins.com

OU

www.sedar.com

Les documents seront disponibles sur le site Web des Fonds Desjardins pendant une période d'une année après la date de cet avis.

Comment obtenir un exemplaire imprimé des documents liés aux procurations

Pour demander un exemplaire des documents, vous pouvez utiliser l'un des moyens suivants :

- en communiquant par courriel, à info.fondsdesjardins@desjardins.com
- en appelant, durant les heures normales de bureau, au 514 286-3499 (pour la région de Montréal), ou au numéro sans frais 1 866 666-1280, si vous êtes à l'extérieur de Montréal.

Les porteurs de titres peuvent demander à recevoir un exemplaire imprimé des documents ayant trait à l'assemblée par la poste, sans frais. Pour vous assurer de recevoir les documents avant la date limite pour le vote, soit le 11 juin 2019, à 15h00, et la date de l'assemblée, soit le 12 juin 2019, votre demande doit nous parvenir avant le 6 juin 2019, à 12h00. Ce délai tient compte du temps alloué pour le traitement de votre demande ainsi que des délais habituels des envois par poste prioritaire. **Si vous demandez un exemplaire imprimé des documents, veuillez prendre note que vous ne recevrez pas d'autre procuration ou formulaire d'instructions de vote : veuillez conserver l'exemplaire ci-joint pour voter.**

Vous pouvez également demander un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations dans l'année suivant le présent avis. Nous vous le ferons parvenir dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande

Vote

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE VOUS NE POUVEZ PAS VOTER EN RETOURNANT CET AVIS. Pour exercer les droits de vote rattachés à vos parts, vous devez voter au moyen de l'une des méthodes indiquées sur votre procuration ou votre formulaire d'instructions de vote ci-joint(e). Si vous croyez ne pas pouvoir assister à l'assemblée et que vous avez le droit d'y voter, vous pouvez remplir et signer le formulaire de procuration ci-joint. Pour être valide, le formulaire de procuration doit être retourné par la poste à Computershare, Service des procurations, C.P. 300 RPO West Beaver Creek, Richmond Hill, Ontario L4B 9Z9. Vous pouvez aussi voter en ligne à l'adresse www.voteendirect.com ou par téléphone en appelant au 1 866 339-8683. Pour voter par Internet ou par téléphone, vous devez fournir le numéro de contrôle figurant sur votre formulaire de procuration. Vos instructions de vote doivent nous être communiquées ou le formulaire de procuration doit arriver à destination, au plus tard le 11 juin 2019, à 15h00 (heure de Montréal).

Plier

VEUILLEZ CONSULTER LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS AVANT DE VOTER.

Fait à Montréal, le 30 avril 2019

Par ordre du conseil d'administration de Desjardins Société
de placement inc., gestionnaire du Fonds Desjardins
Obligations mondiales indexées à l'inflation

(signé) « Eric Primeau » _____

Eric Primeau
Secrétaire adjoint

Plier